

## **SEANCE DU 7 septembre 2020**

Le conseil municipal ordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le 07 Septembre deux mille vingt sous la présidence de Madame Viviane TONDELLIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

**PRESENTS** : Mesdames Viviane TONDELLIER, Karine HEURTEUR, Sophie TORDEUR, Sophie DURAND, Isabelle GARDINIER, Viviane SEGERS, Agathe DUCHAUFFOUR.

Messieurs Lionel ORCEL, Thomas POLLET, Guillaume DE CHEVIGNY, Martial DUBAT, Pierre-Charles POUEYTO, Jean SIROT

**ABSENTS EXCUSÉS** : Monsieur Marc PLASMANS (pouvoir Madame Karine HEURTEUR)

Monsieur Bertrand SEGARD (pouvoir Madame Viviane TONDELLIER)

Convocation du 28 Août 2020

Madame Sophie TORDEUR et Monsieur Martial DUBAT sont élus secrétaires de séance.

### **SENLIS SUD OISE**

Monsieur Hubert GAGE, Directeur Général des Services de la CCSSO est venu spécialement à RULLY nous faire la présentation de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et remettre à chacun un exemplaire du document.

### **INDEMNITE REPRESENTATIVE DU LOGEMENT DES INSTITUTEURS**

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le taux de progression de l'indemnité de logement des instituteurs, sachant que la commune de Rully n'est pas concernée.

Le taux d'évolution de l'indice des prix étant de 0.9% sur les 12 derniers mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés retient le taux de 0.9%.

## DECISIONS MODIFICATIVES

### 1. Décision modificative n°1 : Prêt maison médicale

Suite au prélèvement du capital et des intérêts du prêt de la maison médicale, une décision modificative doit être prise car les crédits alloués au compte n'étaient pas suffisants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et

Décisions modificative n°8		
Opérations	Dépenses	Recettes
020 – Dépenses imprévues d'investissement	- 203.38 €	
Article 1641 – Emprunts en euros	+ 203.38 €	

représentés approuve cette décision modificative.

### 2. Décision modificative n°2 : Eclairage public

Suite à la réception de la convention financière envoyée par le SEZEO, concernant les travaux de rénovation de l'éclairage public, une décision modificative doit être prise afin d'honorer la contribution de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés approuve cette décision modificative.

Décisions modificative n°8		
Opérations	Dépenses	Recettes
020 – Dépenses imprévues d'investissement	- 3 000 €	
Article 21538 – Opération 66 – Eclairage public	+ 3 000 €	

## CIMETIERE COMMUNAL

Suite aux dispositions relatives aux droits d'enregistrement et à la publicité foncière, l'article 637 du CGI, prévoit que les actes de concessions dans les cimetières sont dispensés d'enregistrement.

Une taxe de 25 € est demandée à chaque enregistrement de concession sur la commune, il convient donc de la supprimer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés décide de supprimer la taxe de 25 € concernant les frais d'enregistrement des concessions.

## PERSONNEL COMMUNAL

### **1. Agence Postale Communale**

Madame le Maire, évoque la démission de Madame Licette Stéphanie pour le 18 Septembre 2020.

Madame le Maire propose de recruter en CDD de 3 ans Madame Pauline DUPLESSIS en temps partiel pour 15 heures par semaine à partir du 09 Septembre 2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et ce, à l'unanimité des membres présents et représentés (ou non) autorise Madame le Maire à signer le contrat de travail de Madame Pauline DUPLESSIS et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

### **2. Ecole – Suppression de poste**

Madame Audrey POTTIER a été mutée au 31 Août 2020 à la Mairie de Nanteuil-le-Haudouin suite à sa mise en disponibilité pour convenance personnelle depuis le 30 Juin 2019.

Il convient donc de supprimer le poste d'ATSEM actuellement vacant sur la commune.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à saisir le Comité Technique Paritaire afin de supprimer le poste d'ATSEM.

### **3. Ecole – Création de poste**

Madame le Maire propose que Madame Sandy PAGE, qui la remplaçait depuis le 01 Août 2019 et qui donne entière satisfaction, soit nommée stagiaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés décidé de créer un poste d'agent technique 2<sup>ème</sup> classe et autorise Madame le Maire de nommée stagiaire Madame Sandy PAGE sur ce poste

## ASSOCIATION DES COMMUNES TRAVERSEES PAR LE TGV NORD

Suite aux élections municipales de mars dernier et afin d'organiser l'Assemblée Générale de l'Association, le Conseil Municipal, à la demande du Président de l'A.C.O, à l'unanimité, décide de désigner 2 délégués représentant de la commune

- **Titulaire** : Marc PLASMANS
- **Suppléant** : Isabelle GARDINIER

## COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

### **1. Commission sécurité :**

Monsieur Pollet expose la Dangerosité sur RULLY et notamment dans la Rue du Vignet , dans le Virage en S pour aller à la Place Marcel GENEST et lors de passage d'engins agricoles.

Il est prévu de changer le panneau STOP Rue de la Tannerie, de Refaire la matérialisation au sol.

La municipalité est dotée de **voisin vigilant** – **Il est donc indispensable de faire remonter les informations en mairie par :**

- mail [mairiederully@gmail.com](mailto:mairiederully@gmail.com)
- ou par téléphone 03.44.54.71.19

de toute infraction (vol, etc...) .

## **2. Commission commerce et artisanat :**

Pour soutenir les commerçants de RULLY, Monsieur Dubat propose un bon d'achat de 5€ / personne inscrite sur la liste électorale à dépenser dans les commerces de détail existants. Le conseil municipal retient cette proposition qui sera effective dans les meilleurs délais.

## **3. Commission Assainissement et Eau :**

A ce jour 144 branchements ont été effectués sur un total de 242.

Les essais de garantie ont pour but de déterminer la capacité et la qualité du traitement, les consommations et les rendements, dans les conditions de fonctionnement stabilisé et d'exploitation normale.

Planning :

- 31 août au 04 septembre 2020 : réalisation des essais de garantie par SGS sur les 2 stations. Les résultats seront attendus fin septembre.
- Selon les résultats des essais de garantie et la levée des réserves, réception définitive des 2 step et PV de levée de toutes les réserves.

## **4. SEZEO : Convention pour la rénovation de l'éclairage public et la mise en sécurité des armoires de commande**

Madame Heurteur présente au conseil la convention SEZEO, avec d'une part les travaux de rénovation de l'éclairage public pour la somme de 60 571,63 €, dont 14,11% restent à la charge de la commune soit 8 549,75 € HT et d'autre part la mise en sécurité des armoires de commande pour la somme de 5510,66 € HT dont 50% restent à la charge de la commune soit 2 755,33 € HT.

La somme totale à la charge de la commune est de 11 305,08€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à signer la convention du SEZEO

## 5. Commission travaux :

- a) Un devis pour démonter les 3 cheminées du presbytère est présenté.
- b) La commission a reçu monsieur Dufour au sujet de la requalification de la Grande rue , les plans ont été revus afin d'être affinés et complétés, notamment les implantations de panneaux signalétiques, les abords de l'Eglise...

La commission demande à Monsieur Dufour d'intégrer plusieurs options telles que : couleurs des enrobés, installations de feux récompense...

Monsieur Dufour doit revenir vers nous pour nous présenter les dossiers. Afin de lancer l'appel d'offre. Un rendez-vous est prévu le 28 septembre à 8.30.

- c) Éclairage public, les travaux de l'impasse saint germain, de l'impasse Marly, de l'impasse du Noyer, et la remise aux normes des armoires électriques, doivent commencer début octobre.
- d) Les visites d'entretien du portail électrique du Défibrillateur, de la vidéosurveillance, sont faites. L'entretien du chauffage de la maison médicale aura lieu la semaine prochaine.
- e) Travaux de La Croix Dorée, les travaux avancent mais il est quasiment impossible de rentrer en contact avec l'entrepreneur, quelques points sont à revoir, chaînes, peinture. Madame Heurteur attend une réunion de réception des travaux.
- f) Les peintures de signalisation au sol sur la voirie sont en cours de réfection par l'équipe technique.
- g) Une baie informatique a été installée dans le bureau des enseignants, et La classe des maternelles est désormais reliée de manière filaire à la box de l'école pour une meilleure utilisation du tableau numérique.

## 6. Commission des affaires scolaires :

Cette année l'école de Rully compte 75 enfants, répartis dans 3 classes, celle de Mr Arnaud Tesson (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section), celle de Madame Geneviève Leger (CP, CE1) et celle de Me Gaëlle Bremont (CE2, CM1, CM2).

L'accueil des enfants se fait toujours avec l'organisme ILEP, qui gère le périscolaire du matin, la cantine et le périscolaire du soir.

L'école a mis en place un protocole dû à la Covid, qui est toujours présent ; les parents doivent aussi porter le masque près de l'école et dans l'école, comme le personnel et les enseignants.

La gestion du protocole engendre un surplus de travail, en conséquence, les employés communaux doivent effectuer des heures supplémentaires

Sophie Durand confirme travailler avec RPC (Brosseuse et Raray) grâce au service de bus entre les villages.

**7. Commission fêtes et cérémonies :**

En raison de la crise sanitaire du Covid, tout est annulé.

**8. Commission communications :**

Le journal municipal 'les potins' va paraître courant septembre, il y intégrera les rubriques suivantes :

- Mot du maire
- Une présentation du conseil municipal
- Des informations municipales (reprise de l'école, acte de vandalisme sur la station de Rully, recensement, étude INSEE). Sophie TORDEUR propose d'intégrer également des informations sur les modalités de l'urbanisme, Viviane TONDELLIER sur l'offre de tablettes de la mairie de Brasseuse.
- Un message pour pousser à l'inscription à l'alerte citoyen
- Une section davantage ouverte sur la culture, loisirs, partage (Actu des associations / Une histoire du village / un tuto masque (?) / une idée recette. Sophie TORDEUR propose d'intégrer un article sur le sujet des vendanges.

La commission souhaite pousser davantage l'utilisation de l'alerte citoyen en (1) travaillant à une campagne d'inscription et (2) communiquant plus via de biais.

<b><u>QUESTIONS DIVERSES</u></b>
----------------------------------

- Madame Le Maire remercie la commune de Brasseuse pour avoir offert 2 tablettes numériques pour l'école.
- La Société Aquilon a rencontré Mme Tordeur afin d'effectuer une synthèse historique et monumentale de la commune de Rully. Le projet est très intéressant, le cout est de 4 675€ HT. Des demandes de subventions sont demandées.

**La séance est levée à 23 h 15.**

**Prochain conseil municipal le 12 octobre 2020 à 20 h 00**